Formation en présentiel

Formation habilitation électrique BF-HF
Opérations élémentaires en fouilles et à proximité de câbles souterrains selon la norme NF C 18-510/A2

Code formation HE BF-HF maj 30/06/2023

PUBLIC ET PRE REQUIS

La formation BF HF concerne les Chargés de Chantier et les exécutants intervenants sur des chantiers de terrassement dans l'environnement de canalisations enterrées.
Avoir une connaissance basique des risques électriques (formation ou expérience professionnelle).
Savoir lire et comprendre des consignes de sécurité.

Validité	Durée	Effectif par session
3 ans	***Iinitiale 1 Jour Recyclage 1 jour***	***4 mini 8 max***

OBJECTIF

- Être habilité par son employeur pour les opérations BF-HF.
- Comprendre les risques liés aux câbles souterrains et aux champs électromagnétiques.
- Appliquer les procédures de sécurité spécifiques aux fouilles et aux environnements BF-HF.

COMPETENCES DEVELOPPEES

Etre capable de :

- Identifier les zones à risque et les câbles souterrains.
- Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) adaptés.
- Respecter les consignes de sécurité avant, pendant et après l'intervention.
- Réagir en cas d'incident ou d'accident (ex. : contact avec un câble sous tension).

CONTENU

Présentation formateur/stagiaire

Enseignement théorique

- Réglementation : Norme NF C 18-510/A1 (février 2020) et Code du travail.
- Risques spécifiques : Dangers des câbles souterrains (BT, HT) et champs électromagnétiques.
- Zones d'environnement : Définition des zones (0, 1, 2, 3), balisage et signalisation.
- Équipements de protection : EPI (gants, chaussures, casques, VAT) et outils isolés.
- Procédures d'intervention : Vérification de l'absence de tension, consignation et mise en sécurité.
- Conduite à tenir en cas d'accident (PAS, alerte, secours).

Travaux pratiques

- Mise en situation : Détection, signalisation et balisage de zones de fouilles.
- Simulations : Intervention sécurisée et vérification des EPI.
- Cas concrets : Analyse des risques avant intervention et rédaction de documents de consignation.

SARL Adultes Conseils Formations - SIRET 814 533 188 00011- NAF 8559A
DA 91-30-03867-30 (ne vaut pas agrément de l'Etat)
06 66 09 23 54 – acfo-formation@gmail.com- www.acfo.fr

METHODES ET MOYENS MOBILISES

Exposés et discussions s'appuyant sur des expériences vécues. Alternance d'apports théoriques et de pratique.
Livret remis à chaque participant.
Notre formateur dispose de kits pédagogiques permettant de réaliser des travaux pratiques avec des mises en situation concrètes
Paperboard, vidéoprojecteur, livrets et outils pédagogiques nécessaires à la formation.

REGLEMENTATION

Article R4544-9
Les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités.
Article R4544-10
Un travailleur est habilité dans les limites des attributions qui lui sont confiées. L'habilitation, délivrée par l'employeur, spécifie la nature des opérations qu'il est autorisé à effectuer.
Avant de délivrer l'habilitation, l'employeur s'assure que le travailleur a reçu la formation théorique et pratique qui lui confère la connaissance des risques liés à l'électricité et des mesures à prendre pour intervenir en sécurité lors de l'exécution des opérations qui lui sont confiées.Conformément à l'Art. R. 4544-10, l'employeur délivre l'habilitation après formation théorique et pratique. Un carnet de prescriptions spécifique BF-HF est remis à chaque stagiaire.

MODALITES DE SUIVI

Évaluation continue : QCM théorique et mise en situation pratique avec grille d'évaluation.
Suivi : Feuille d'émargement signée par demi-journée.
Enquêtes : Satisfaction stagiaire mesurée à chaud.

EVALUATION ET VALIDATION

Une attestation de formation et un certificat de réalisation seront établis pour chaque participant.
Délivrance d'une proposition d'habilitation pré-renseignée des symboles proposés par l'organisme de formation en accord avec le stagiaire.

NOTRE INTERVENANT

Formateur habilitation électrique et en prévention des risques professionnels, avec une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle continue.

INFORMATIONS

Contact
Prise de renseignements via la rubrique "contact" sur notre site Web, ou par mail "contact@acfo.fr, ou par téléphone
Au 06 66 09 23 54.

Délai accès
Nos formations sont accessibles dans un délai moyen de 15 jours.
L'inscription sera validée après le retour de la convention signée, une convocation sera alors envoyée au participant.

Tarif
Nous consulter en intra pour un groupe

Accessibilité
En cas de situation de handicap, merci de nous contacter pour connaître la faisabilité de votre intégration.

SARL Adultes Conseils Formations - SIRET 814 533 188 00011- NAF 8559A
DA 91-30-03867-30 (ne vaut pas agrément de l'Etat)
06 66 09 23 54 – acfo-formation@gmail.com- www.acfo.fr